

Provisoire
21 octobre 2010
Original: français

Conseil économique et social

Session de fond de 2007

Compte rendu analytique provisoire de la 17^e séance (deuxième partie)*

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 4 juillet 2007, à 9 h 30

Président: M. Hannesson (Islande)

Sommaire

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel (*suite*)

Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (*suite*)

* Le compte rendu analytique de la première partie de la séance est publié sous la cote E/2007/SR.17.

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel (*suite*)

Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement (point 2 b) de l'ordre du jour (*suite*) (E/2007/71, E/2007/81, E/2007/CRP.5)

1. **M. Molina** (Observateur du Venezuela) dit qu'une fois encore les mesures proposées pour éliminer la pauvreté privilégient le développement économique plutôt que l'épanouissement de chaque être humain dans la dignité. Pour combattre la pauvreté et la faim, la République bolivarienne du Venezuela estime qu'il faut éradiquer les fléaux sociaux et économiques issus du capitalisme sauvage et instaurer des politiques publiques équitables, à savoir mettre en place un nouveau modèle de développement fondé sur le plein respect des droits de l'homme et la préservation de l'environnement. La révolution bolivarienne, qui met l'accent sur la collectivité, permet de renforcer la démocratie participative en donnant la parole aux pauvres. Les efforts du Gouvernement dans ce sens se heurtent à la résistance de minorités privilégiées de longue date, soutenues depuis l'étranger. Ces minorités n'acceptent pas que le droit à l'alimentation, étroitement lié au droit à la vie, soit consacré dans la Constitution de 1999.

2. Au Venezuela, l'accès à la terre et à la propriété n'est plus l'apanage de quelques privilégiés, mais est ouvert à l'ensemble de la population, dans le respect des principes de solidarité et d'égalité. La Constitution nationale dispose en outre que le régime des *latifundia* (la grande propriété) est contraire à l'intérêt général, à la justice, et à la paix sociale dans les zones rurales. C'est pourquoi la loi sur la terre et le développement agricole de 2001, qui prévoit une distribution équitable des richesses, a mis un terme à ce régime en vigueur depuis plus de quatre siècles. En l'espace de six ans, le Gouvernement est parvenu à distribuer plus de 2 millions d'hectares de terres cultivables à des milliers de familles paysannes, qui ont également bénéficié d'une aide technique et de crédits, ce qui a contribué à combattre la pauvreté et la faim.

3. Pour ce qui est du droit à l'alimentation, le Gouvernement du Président Chavez a mis en œuvre avec succès des politiques et programmes sociaux destinés à garantir la sécurité alimentaire de tous les Vénézuéliens, en particulier ceux issus des groupes les plus vulnérables. L'un de ces programmes a notamment abouti à la mise en place d'un marché alimentaire qui permet à la population d'accéder à un assortiment de produits de base pour un prix modique, en raison de l'absence d'intermédiaires. Grâce à ce programme, 1 million de personnes ont pu jouir de leur droit à l'alimentation. Il convient également de souligner la création de 6 000 «casas de alimentación», structures qui distribuent gratuitement de la nourriture dans les régions les plus pauvres du pays. Pour le Gouvernement vénézuélien, le modèle capitaliste et néolibéral a échoué et est responsable de la faim et de la pauvreté.

4. **M^{me} McNish** (Observatrice de la Jamaïque) dit que son pays s'associe à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Elle estime que le lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté, certes indiscutable, reste ténu en l'absence d'une politique générale en faveur des pauvres mettant l'accent sur la croissance économique régulière. D'ailleurs, l'indice de pauvreté dans le monde est resté élevé, malgré le taux de croissance économique positif de la dernière décennie, et les progrès enregistrés n'ont pas suffi à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. On estime que, si la tendance actuelle se poursuit, quelque 6 millions de personnes dans le monde continueront de vivre dans l'extrême pauvreté en 2015. Le fait est que de nombreux pays en développement ne profitent pas des avantages de la mondialisation et de la libéralisation du commerce, et qu'il existe même des disparités entre les pays au niveau régional, voire sous-régional, dans le domaine de la lutte contre la faim et la malnutrition.

D'après les conclusions d'un forum régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la croissance ne suffit pas à réduire la pauvreté, et pour combattre les inégalités, les politiques nationales doivent mettre l'accent sur la création d'emplois et la promotion de bonnes conditions de travail.

5. Le Gouvernement jamaïcain est résolu à allouer les ressources nécessaires à la mise en place de programmes de lutte contre la pauvreté ainsi que de programmes destinés aux groupes les plus vulnérables, parmi lesquels les enfants, les jeunes, les femmes, les handicapés et les personnes âgées, l'objectif étant de briser le cercle de la pauvreté et d'empêcher que la pauvreté se transmette d'une génération à l'autre.

6. Depuis 1995, le niveau global de la pauvreté en Jamaïque a chuté de 12,7 %, ce qui indique que plusieurs secteurs de l'économie se portent mieux, comme ceux du bâtiment et du tourisme. Ces bons résultats ont eu des retombées positives sur la création d'emplois et le niveau général de la consommation, auxquelles se sont ajoutés les effets bénéfiques des programmes d'assistance sociale et autres projets générateurs de revenus, qui ont grandement contribué à la réduction de la pauvreté. Paradoxalement, le fait que ces progrès ont permis à la Jamaïque de rejoindre les pays en développement à revenu intermédiaire rend sa situation plus précaire, en ce que cela l'empêche de continuer à bénéficier de l'aide au développement. M^{me} McNish estime que les pays à revenu intermédiaire ne devraient pas être ainsi pénalisés.

7. La situation des pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est déjà difficile du fait que ceux-ci perdent progressivement leur accès préférentiel aux marchés de l'Union européenne, et pourrait empirer si celle-ci mettait à exécution sa menace de renoncer unilatéralement au Protocole sur le sucre ACP-Union européenne. En outre, la vulnérabilité des petits États insulaires tels que la Jamaïque, notamment leur faible capacité à faire face aux chocs économiques et financiers internationaux, ou encore le fait que les États des Caraïbes sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles peut avoir un effet délétère sur leurs politiques de réduction de la pauvreté. Ainsi, la lutte contre le réchauffement climatique doit faire partie intégrante des stratégies de réduction de la pauvreté. S'ils veulent atteindre l'objectif de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, les pays en développement devront également accorder la priorité à d'autres questions, telles que le VIH/sida, l'insécurité, la crise énergétique ou encore la fuite des cerveaux.

8. **M. Najib** (Iraq) estime que seule l'instauration de la démocratie et d'un système judiciaire efficace, couplée à une société civile forte, permettra à son pays de progresser sur le plan économique et social et d'éradiquer la pauvreté et la faim. L'Iraq devra également lutter contre le terrorisme, qui déstabilise l'ensemble de la région, et instaurer un climat de tolérance pour parvenir à la réconciliation nationale et faire respecter les droits de l'homme. M. Najib lance un appel vibrant aux bailleurs de fonds pour qu'ils apportent leur soutien aux pays en développement et aux pays les moins avancés (PMA) qui en ont besoin afin que ceux-ci parviennent à la stabilité et à la paix, seul moyen d'accéder par la suite à la prospérité.

9. Sur le plan économique, le Gouvernement iraquien a débloqué plusieurs milliards de dollars en vue d'accroître le niveau de vie de la population, doublant notamment le salaire des enseignants. Il a également pris des mesures visant à assurer le développement durable du pays, a réparti équitablement les ressources, et veillé à ce que les femmes et les jeunes participent à la vie politique et économique du pays. L'État a en outre octroyé une aide financière à plus d'un million de familles et financé des programmes alimentaires. M. Najib demande que l'ONU intensifie ses efforts en Iraq, et que toutes les institutions de l'ONU y prennent part.

10. **M. Lowcock** (Royaume-Uni) dit que les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent effectivement être atteints, à condition que les donateurs honorent les engagements pris au titre de l'aide publique au développement. Le Royaume-Uni pour sa part n'est pas loin d'atteindre le but qu'il s'était fixé, à savoir consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici 2013, et invite les autres États à en faire de même. Le Royaume-Uni a également doublé son niveau d'aide à l'Afrique et se concentre principalement sur les pays qui en ont le plus besoin, à savoir ceux dont une grande partie de la population est pauvre.

11. Il est important que les pays bénéficiaires de l'aide se sentent responsables des projets mis en œuvre et aient à rendre des comptes, et que les pauvres, les organes représentatifs et la société civile soient davantage entendus dans le cadre de la planification des politiques. D'ailleurs, tout le monde s'accorde à dire que les politiques de développement donnent des résultats lorsque les gouvernements des pays en développement définissent eux-mêmes les stratégies en concertation avec la société civile et le secteur privé. Faisant observer que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide a contribué à l'instauration d'un meilleur dialogue entre les donateurs et les pays partenaires, M. Lowcock souhaiterait que les principes qu'elle consacre soient entérinés par les Nations Unies, et soient ainsi universellement appliqués. Il rappelle que le Conseil économique et social a la responsabilité de veiller à ce que les personnes les plus pauvres du monde profitent de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pour cela, il faudra rendre effectif le partenariat mondial pour le développement.

12. **M. Matsuura** (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO) dit que l'UNESCO a été chargée par le Forum économique mondial tenu à Dakar de coordonner les efforts internationaux visant à mettre en œuvre l'initiative «Éducation pour tous» (EPT) à l'horizon 2015. L'UNESCO fournit en outre une aide directe aux pays pour que ceux-ci élaborent et mettent en place des politiques éducatives rationnelles, se concentrant principalement sur les pays d'Afrique subsaharienne, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, qui ont les plus grands besoins en matière d'éducation. D'après le rapport mondial de suivi sur l'EPT, l'éducation peut véritablement changer le cours des choses et aider à remporter la bataille contre la pauvreté. L'éducation est donc la clef du succès, et les pays, y compris les pays en développement, doivent investir dans ce secteur. Pour cela, les donateurs devront honorer leurs engagements, voire les dépasser pour réaliser les objectifs de Dakar. La science joue également un rôle clef dans l'éradication de la pauvreté. Dans certains pays, en Afrique ou ailleurs, la gestion des ressources en eau douce est une question de vie ou de mort, et l'UNESCO incite les gouvernements concernés à se doter de moyens technologiques adéquats pour préserver cette ressource essentielle à la survie de la population et à l'éradication de la pauvreté.

13. L'UNESCO accorde la plus grande importance à la création de partenariats pour le développement, et met en relation les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et multilatéraux, publics et privés. Elle a notamment scellé des partenariats fructueux avec des organisations de la société civile, œuvrant en particulier dans le domaine de l'éducation pour tous. Elle a également pris une part active à la collaboration avec le secteur privé, qui apporte non seulement des fonds supplémentaires, mais également ses compétences et ses qualités en matière d'innovation et de sensibilisation.

14. **M. Bâge** (Fonds international de développement agricole – FIDA), s'exprimant au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM), dit que, dans les pays en développement, la population est en grande majorité rurale, et que c'est précisément dans les zones rurales que se trouvent 75 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de malnutrition.

Bien que ces personnes vivent de l'agriculture, la part de l'aide publique au développement consacrée à ce secteur a chuté de 70 % entre 1990 et 2004. L'éradication de la pauvreté et de la faim supposera donc d'accorder une attention soutenue à l'agriculture ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Dans le cadre de ce processus, il faudra surmonter un certain nombre d'obstacles, parmi lesquels le changement climatique est le plus inquiétant: tempêtes, inondations et épisodes de sécheresse sont plus fréquents que par le passé; le Sahel, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe s'assèchent, il pleut en Asie et en Amérique latine à des périodes inhabituelles, et la vulnérabilité déjà élevée des pauvres s'accroît partout dans le monde. Il faut donc aider les pays en développement à faire face à ces changements climatiques. Compte tenu de l'avènement de la culture énergétique, il conviendra également de veiller à ce que la production de telles cultures n'ait pas pour effet d'aggraver l'insécurité alimentaire ou la pauvreté rurale. Il faudra aussi réfléchir au moyen d'aider les 75 % de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour à relever le nouveau défi que constitue le changement climatique, qui s'ajoute aux obstacles auxquels elles étaient déjà confrontées, à savoir les migrations forcées, le VIH/sida, l'érosion des sols, la rareté de l'eau, les maladies, entre autres, en particulier en Afrique subsaharienne.

15. La FAO, le PAM et le FIDA mènent des actions complémentaires, en ce sens que la FAO appuie le renforcement des institutions chargées du développement agricole, tandis que le PAM fournit une aide alimentaire aux victimes de la famine et que le FIDA met en place des programmes d'éradication de la pauvreté en faveur d'un million de ruraux pauvres en leur facilitant l'accès à des services financiers, aux marchés, à la technologie, aux terres, à l'eau et autres ressources. M. Bâge dit que les efforts devront s'intensifier et viser quatre objectifs: aider les paysans et les producteurs à améliorer leur rendement de manière à accroître la sécurité alimentaire, accorder au développement rural et à l'agriculture une place de premier ordre dans les plans de développement national et dans les stratégies de réduction de la pauvreté, offrir aux petits exploitants et aux producteurs agricoles des solutions pour faire face au changement climatique et, enfin, accroître l'aide publique au développement, et en particulier doubler le montant des fonds destinés à l'Afrique.

16. **M. Diop** (Bureau international du Travail) dit que l'adoption de politiques macroéconomiques en faveur de la croissance durable est essentielle à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs internationaux de développement durable. Pour cela, il faudra veiller à ce que les salaires des plus pauvres augmentent régulièrement et à ce que soient instaurés un salaire minimum et un système de protection sociale de base couvrant notamment la santé, la retraite de base et le versement d'allocations familiales. Le BIT est également favorable au renforcement des partenariats pour éradiquer la pauvreté et la faim, et estime nécessaire d'établir un dialogue entre les gouvernements et les acteurs clés tels que les organisations patronales et les syndicats, ainsi qu'entre les pays et leurs partenaires au niveau international.

17. **Le Président** donne la parole aux représentants de la Conférence des organisations non gouvernementales (CONGO), qui a organisé du 28 au 30 juin 2007 un forum de développement auquel ont pris part des représentants de la société civile.

18. **M^{me} Bloem** (Conférence des ONG-CONGO) dit que le forum de développement avait pour objet de débattre de manière approfondie des thèmes inscrits à l'ordre du jour du débat de haut niveau sur l'éradication de la pauvreté et de faire en sorte que la voix de la société civile se fasse entendre dans le cadre du lancement de deux nouveaux mécanismes, à savoir l'examen ministériel annuel et le forum de coopération pour le développement. Il est ressorti des débats qu'aucun des problèmes que connaît le monde actuel ne sera résolu sans un partenariat aux niveaux intergouvernemental et gouvernemental, associant également les représentants de la société civile et le secteur privé. Un nouveau dialogue constructif tenant compte des questions relatives à la justice sociale, à l'économie, à

l'environnement et aux droits de l'homme doit en effet être instauré entre toutes les parties prenantes, en vue d'éradiquer la pauvreté et la faim, de réaliser le droit à l'alimentation, d'assurer la sécurité économique et de mettre en place des conditions de travail décentes.

19. **M. Khor** (Third World Network) dit que les représentants de la société civile qui ont participé au forum de développement ont déploré la diminution du niveau de l'aide au développement due au fait que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne tiennent pas les engagements qu'ils ont pris à Gleneagles. Pour ce qui est de la question de la dette, les participants au forum se sont félicités que 22 pays bénéficient déjà de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale mais ont souligné qu'il restait encore beaucoup à faire. Au sujet du commerce international, ils se sont dits préoccupés de ce que la demande formulée aux pays en développement de libéraliser leur commerce se faisait de plus en plus insistante, et ont estimé que les pays développés devraient retirer progressivement les subventions agricoles internes. Ils se sont également dits préoccupés par certaines dispositions d'accords bilatéraux de libre-échange et d'accords de partenariat économique avec les pays ACP, qui risquent d'obliger les pays en développement à libéraliser leur économie plus rapidement qu'ils ne sont réellement capables de le faire. Enfin, ils se sont prononcés en faveur de la révision des conditions dont sont assortis les prêts octroyés par les institutions financières internationales.

20. **M^{me} Ahmed** (Zenab for Women in Development) fait observer que dans les zones de conflit et dans les zones où les réfugiés et les personnes déplacées sont nombreux, les femmes vivent dans des conditions économiques particulièrement difficiles. Pour atténuer la pauvreté, il faut promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, élaborer des stratégies spécifiques visant à faciliter la réalisation des OMD dans les zones de conflit ou se relevant d'un conflit et créer des partenariats aux niveaux international, régional et local, en particulier avec les organisations travaillant sur le terrain. Il faudrait aussi que soient instaurés de nouveaux mécanismes destinés à faciliter l'interaction entre l'ONU et les ONG, et enfin que soit créé un fonds d'affectation spéciale pour que les organisations non gouvernementales d'Afrique, dotées de peu de moyens et œuvrant au niveau local, puissent participer à des manifestations internationales telles que le forum.

21. **M. Cuarachain** (Action Aid) dit que le nombre de personnes souffrant de la faim n'a pas cessé de croître depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire et que ce fléau touche 854 millions de personnes dans le monde. Le droit à l'alimentation devrait donc occuper une place de plus en plus importante dans les politiques et programmes gouvernementaux et les États devraient notamment mettre en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire adoptées par la FAO, instaurer des mécanismes indépendants de suivi au niveau national et promulguer et appliquer des lois relatives au droit à l'alimentation. Au niveau international, il conviendrait d'adopter un protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les États devraient également faire en sorte que les femmes aient davantage accès à la terre, étant donné que ce sont elles qui produisent 80 % de l'alimentation mondiale, alors qu'en l'état actuel des choses elles ne possèdent que 1 % des exploitations agricoles.

22. **M. Cuarachain** déplore que dans quatre pays, à savoir le Ghana, le Cambodge, l'Éthiopie et le Bangladesh, le Gouvernement n'ait pas associé Action Aid et ses partenaires aux travaux préparatoires à l'Examen ministériel annuel du Conseil économique et social. Il appelle les États Membres à veiller à ce que la société civile soit davantage impliquée dans ce processus à l'avenir.

23. **M^{me} Abbasi** (E-Worldwide group) dit que pour remporter la lutte contre la pauvreté les États devront changer de stratégie en matière d'aide, et mettre l'accent sur le transfert de technologie de manière à donner aux pays du Sud les moyens de se développer de manière durable sur le plan économique et d'aider les communautés défavorisées à progresser dans

l'échelle sociale. L'atelier sur l'égalité des sexes auquel elle a assisté dans le cadre du forum de développement aurait trois recommandations à faire au Conseil: veiller à ce que les organisations des femmes soient associées au processus de consultations menées dans le cadre de l'Examen ministériel annuel, faire pression sur les gouvernements pour qu'ils tiennent compte des femmes lors de la planification des politiques macroéconomiques et la mise en œuvre des politiques microéconomiques visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, enfin, veiller à consacrer suffisamment de ressources aux programmes visant la réalisation de chacun de ces objectifs qui sont particulièrement axés sur les femmes.

24. **M. Romboli** (World Organization of the Scout Movement), rappelant que la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans et que les jeunes souffrent de manière disproportionnée de la pauvreté, estime que les gouvernements, le secteur privé et la société civile devront tous travailler étroitement avec les jeunes s'ils veulent atteindre les OMD et donc éradiquer l'extrême pauvreté. Concrètement, les jeunes devront être associés à la vie politique du pays, et les organismes des Nations Unies et les gouvernements des différents pays devront appuyer les programmes menés par eux, en particulier dans le monde en développement où il existe peu de ministères chargés de la jeunesse. Enfin, les États Membres de l'ONU devraient faire en sorte que les jeunes soient représentés à l'Assemblée générale ainsi que dans les réunions importantes des Nations Unies pour y défendre leurs intérêts.

La séance est levée à 14 heures.